

CAPD du 30 mai 2017

« Mouvement »

Suite à l'élection d'*Emmanuel* MACRON à la présidence de la République, le **SE-UNSA** lui a adressé une lettre ouverte pour lui demander de s'engager pour une École durable, capable de relever les immenses défis auxquels notre pays est confronté. Ces élections, dont le processus verra réellement son terme le 18 juin, donnent à voir une France divisée, traversée par des inégalités qui nourrissent la colère et le ressentiment de nombreux citoyens, qui ne croient plus à un avenir meilleur, ni pour eux ni pour leurs enfants. Certains d'entre eux étaient même prêts à confier notre République à une idéologie autoritaire, xénophobe et anti-européenne. Le **SE-UNSA** s'est clairement exprimé contre cette orientation. Nous respectons le libre-arbitre de chaque citoyenne et citoyen, mais nous avons souhaité prendre nos responsabilités, comme nous l'avons fait chaque fois que notre État de droit et nos libertés fondamentales ont été menacés. Cette combativité, qui s'exprime quand nos valeurs républicaines sont menacées, est dans l'ADN du **SE-UNSA**.

Face à la progression, notamment dans les urnes, du repli et du rejet, nous voulons promouvoir les valeurs humanistes et laïques de respect de chacune et chacun, dans une société, et donc une École, ouverte et bienveillante. Car cela ne semble pas aller de soi en ce moment ... A l'heure où des tracts circulent devant et dans nos écoles dans plusieurs départements de France, et embrasent le net, où des pétitions demandent instamment « *que cesse l'inclusion scolaire systématique des enfants handicapés* » et qu'ils retournent en institutions, là où se trouve leur vraie place, d'après les signataires, le **SE-UNSA** veut reparler d'inclusion. Nous avons bien dit "inclusion" et non "intégration" ! L'inclusion reflète la réalité de ce que nous avons défendu dans la loi de 2005 : l'accueil, de droit et par principe, dans les écoles, des enfants en situation de handicap et l'orientation si nécessaire, dans la mesure où elle a été décidée par une commission de professionnels compétents (dont des personnels d'Éducation). Il y a, certes, les places pas assez nombreuses dans les centres, le manque de moyens du plan Handiscol, la formation balbutiante et les contrats précaires d'AESH, les difficultés indiscutables, etc., etc., etc ... mais le **SE-UNSA** réaffirme qu'il faut tourner le dos aux visions passées où l'École pouvait exclure "*celles et ceux qui en empêcheraient la bonne marche*". Nous tenons à dire, face à ces remises en cause de l'inclusion, que ces expressions ne sont pas majoritaires. Dans cette période qui voit progresser les idées extrémistes et les solutions simplistes, l'École a, selon nous, un rôle à jouer. Elle doit préserver et réclamer les moyens de nos ambitions d'enseignants pour assurer pleinement la cohésion sociale et garantir l'égal accès au savoir pour tous. Une École que nous voulons bienveillante et exigeante.

Chacun l'a bien compris, c'est à travers un prisme qui place l'intérêt des élèves au premier plan, que les enseignants de l'**UNSA** ont donc estimé que la refondation de l'École, initiée depuis 2012, a induit des dynamiques positives. Qu'il fallait tout tenter pour aller de l'avant. Ce positionnement réformiste, qui est une autre composante de notre ADN, ne perd pas de vue que nombre de chantiers sont encore à finaliser, ou même à ouvrir. Nous n'oublions pas non plus les faux pas et les chantiers à rouvrir.

A l'heure où nous parlons, nous sommes inquiets concernant les perspectives de dialogue social rue de Grenelle. En effet, plusieurs annonces, émanant de notre ministère et largement relayées par les médias, évoquent la disparition du dispositif « Plus De Maîtres Que De Classes », disparition induite par la création au pas de charge de classes de CP à 12 élèves en REP+, ou encore la possibilité de laisser le choix aux seuls Maires de changer à nouveau l'organisation de la semaine à l'école primaire et ce, dès septembre 2017 !

Pour éviter d'ajouter à la cacophonie, le **SE-UNSA** attendra les annonces officielles avant de porter un avis. Pour autant, nous n'avons pas manqué d'attirer l'attention de nos interlocuteurs au ministère, si ces annonces étaient mises à exécution dans la précipitation, sur les conséquences déplorables que cela pourrait induire pour les Personnels, mais aussi sur le déroulement de la rentrée. Nous rappelons que le mouvement pour lequel nous siégeons aujourd'hui, l'implantation des postes et les projets d'écoles pour le 1er Degré sont actés ou en passe de l'être. Certes, le Président de la République a fait campagne en disant qu'il voulait agir rapidement pour remettre la France en marche, en particulier par l'éducation et la culture. Nous prenons acte de sa détermination, mais nous réaffirmons ici qu'il est nécessaire de laisser du temps pour que les politiques éducatives mises en place dans le cadre de la Refondation puissent montrer leurs effets. C'est le sens de notre appel.

Venons-en maintenant au premier point de l'ordre du jour : le mouvement 1er Degré ! Cette CAPD est très attendue par nos collègues. Nous tenons tout d'abord à remercier les services pour le travail accompli en concertation avec les représentants du Personnel.

Il convient aussi de noter la prise en compte de certaines de nos observations concernant le vœu « géographique », la procédure mise en place cette année permettant de contourner cet obstacle sans trop de difficultés. 8 collègues obtiennent un poste « grâce » à ce vœu « géographique » (7 par un vœu commune, 1 par un vœu zone). Ces simples chiffres démontrent l'inutilité des vœux « département » et zone ». Pour ce qui est des vœux « commune », une analyse plus fine nous paraît nécessaire, nombre d'entre eux ne correspondant en effet qu'à un seul support !

Les statistiques globales pourraient laisser penser que cette phase principale du mouvement s'est plutôt mal déroulée, mais un examen plus approfondi tempère considérablement cette appréciation.

Certes, le nombre de participants (174), le nombre de vœux (2 043 ?), le nombre de collègues qui auraient obtenu satisfaction (68) sont tous en baisse, mais ces diminutions sont dues, en grande partie, au fait que les données des années précédentes, (2015 et 2016) ont été « faussées » par le défléchage des postes « anglais ».

Nous avons aussi pris acte, avec satisfaction, du nombre très faible de postes « réservés » aux PES (3) Que serait-il advenu si des blocages avaient eu lieu sur des postes d'adjoints d'écoles telles que celles qui comptent entre 35 et 39 vœux sur ce type de support (Balsièges, Barjac, Chirac, Chananac, Le Chastel Nouvel, les deux écoles de Mende Fontanilles, la maternelle des Solelhons ou Montrodât), et celles qui ont enregistré entre 40 et 44 vœux (Badaroux, Le Monastier, la maternelle de Marvejols, Les Chênes et Jean Bonijol à Mende, St Bazile) ? Et que dire de Chabrits, avec 56 vœux ? Certes, il y avait deux postes vacants, mais quelles répercussions aurait eu le simple blocage d'un des deux supports ?

Nous aurons l'occasion de faire d'autres remarques lors de l'examen détaillé des documents, mais nous le redisons ici, en guise de conclusion provisoire : parmi les principes qui nous animent, deux sont incontournables : la recherche de l'équité et le devoir de transparence.